

Une fermeture de classe redoutée en 2025

Si la carte scolaire 2025 n'est pas encore décidée, quatre postes du premier degré doivent disparaître en septembre dans le Calvados. L'un d'eux pourrait être à Falaise. « **L'inspecteur de l'Éducation nationale m'avait averti que les deux pôles scolaires étaient des points de vigilance** », indique Hervé Maunoury, le maire. Il a écrit à la DASEN (Directrice académique des services de l'Éducation nationale) pour argumenter en faveur d'un maintien du nombre de postes. Mais en milieu de semaine, la nouvelle est tombée. Elle est bonne pour La Crosse, où la carte scolaire prévoirait un nombre de postes identique à la rentrée. En revanche pour Bodereau, « **il y a désormais un point d'alerte** », confirme la directrice Clémence Senaux, qui précise que la décision sur la carte scolaire « **sera connue le 28 mars** ».

Une réorganisation à faire

D'ici là, l'équipe d'enseignants, et les parents d'élèves de leur côté, peuvent déjà sortir les calculatrices. Actuellement, les treize postes sont répartis entre quatre classes de maternelle à Camp-Ferme et neuf d'élémentaire à Bodereau. « **Ce qu'on redoute, c'est une hausse des effectifs par classe** », indique une maman. Ils sont cette année de 22,1 élèves par niveau entre la petite section et le CM2, une moyenne qui n'intègre pas le dispositif Ulis ni les deux classes de CP, qui comptent chacune 12 élèves.

Or, dans les projections, 144 enfants sont attendus à la rentrée en maternelle et élémentaire, alors qu'ils étaient 146 cette année. Seule certitude dans les scénarios éventuels à imaginer dans la réorganisation : « **On ne peut pas légalement mettre plus de 24 élèves par classe en grande section, CP et CE1** », ajoute la directrice.

Si cette alerte se confirme, ce serait la troisième suppression sur le pôle en trois ans. « **Une école qui perd un poste quand les effectifs diminuent, c'est logique**, estime le maire. **Mais au regard des spécificités de l'école, notamment liées aux dispositifs handicap, on pouvait espérer que Bodereau ne soit pas concernée. Je ne peux donc qu'encourager les familles à poursuivre les inscriptions dont la campagne est en cours** », invite-t-il.

Angelina DIONISI.

